

■ **Société immobilière Agrina S.A.**, à Fribourg, l'acquisition, la vente et l'administration, etc. (FOSC du 03.09.2001, p. 6801). Capital-actions réduit au sens de l'art. 735 CO de CHF 600'000.-- à CHF 102'000.-- par la réduction de CHF 1'000.-- à CHF 170.-- de la valeur nominale de chacune des 600 actions au porteur. Statuts modifiés le 23.06.2003. Capital-actions actuel: CHF 102'000.--, entièrement libéré, divisé en 600 actions de CHF 170.--, au porteur. Galli Antonio, administrateur unique, a démissionné, sa signature est radiée. Moggi Pietro, de Capriasca, à Capriasca, est nommé administrateur unique, avec signature individuelle.

Journal no 2624 du 26.06.2003
(01061398 / CH-217.0.130.454-7)